

MAIRIE DE SORNAY
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Réunion du 20 mars 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Sornay, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de François Marchal, Maire.

Présents :

- Mmes RIETMANN Odette, GAUTHIER Christelle, LAMBOLEY Stéphanie, GAILLARD Karine
- M. MARCHAL F. Maire, Mrs, LETHO Alexandre, ALLIOT Benoît, BARBE Sylvain, BARBE Dominique

Absents : MARCHAL Luc,

Secrétaire de séance : M. LETHO Alexandre

Début de la séance : 20h30

Ordre du jour :

- Admission en non valeur de titres de recettes
- Compte de gestion 2017
- Compte administratif 2017
- Affectation de résultat
- Budget primitif 2018
- Vote des taux
- Vote des subventions
- Vote prix de l'assainissement
- Questions diverses

1/ Admission en non valeur de titres de recettes

Sur proposition de Mme. la Trésorière par courrier explicatif du 14/03/2018.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

Article 1 : DECIDE de statuer sur l'admission en non-valeur des titres de recettes suivants :

- 5 pièces sur l'exercice 2015 pour 2367.76 €
- 15 pièces sur l'exercice 2014 pour 3291.96 €
- 2 pièces sur l'exercice 2013 pour 80.31 €

2/ Compte de gestion 2017

Le compte de gestion de l'exercice 2017 de la commune de Sornay, dressé par la trésorerie de Marnay-Pesmes, est conforme au compte administratif dressé par M. le Maire et est approuvé à l'unanimité.

3/ Compte administratif 2017

Après présentation du compte administratif, le Maire sort de la salle pour la délibération et le vote.

Le 1^{er} Adjoint, M. ALLIOT fait voter celui-ci.

Le compte administratif 2017 établi par le Maire est approuvé à l'unanimité. Il présente les résultats suivants :

Dépenses de fonctionnement	: 146 151.97€
Recettes de fonctionnement	: 252 558.94€
Excédent 2016	: 12 908.47€
Excédent de fonctionnement	: 119 315.44€

Dépenses d'investissement	: 1 330 544.71€
Recettes d'investissement	: 1 526 134.64€
Déficit 2016	: - 207 662.62€
Déficit d'investissement	: - 12 072.69€

4/ Affectation de résultat

Le Conseil municipal, à l'unanimité, affecte les résultats de clôture 2017 aux comptes suivants :

Au R1068 : Excédents de fonctionnement capitalisés :	12 072.69 €
Au D001 : Solde d'investissement reporté :	- 12 072.69€
Au R002 : Excédent de fonctionnement reporté :	+ 107 245.75€

5/ Budget primitif 2018

Le budget primitif établi par le Maire se présente ainsi :

Dépenses de fonctionnement:	157 546.40 €
Recettes de fonctionnement :	264 792.15 €
Dépenses d'investissement :	643 595.29 €
Recettes d'investissement :	643 595.29 €

Après en avoir délibéré, le budget primitif 2018 est approuvé à 9 voix « pour » et 1 « abstention ».

6/ Vote des taux

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter la fiscalité et conserve les mêmes taux d'imposition que l'année dernière soit :

Taxe d'habitation	: 7.33 %
Foncier bâti	: 5.51 %
Foncier non bâti	: 13.84 %

Pour un produit attendu de 35 492€

Vote : 1 abstention / 9 pour

7/ Vote des subventions

Le conseil Municipal décide d'attribuer une subvention aux organismes suivants :

ADAPEI	70€
Souvenir Français	40€
ADMR	85€
Ecole	15€/élèves
Prévention Routière	40€
Syndicat Initiative	1 500€

Ces sommes seront payées en totalité en un seul versement.

Vote 1 contre (ADMR), 9 pour

8/ Vote prix de l'assainissement

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter le prix de l'assainissement et conserve les mêmes tarifs que l'année dernière soit :

- Contribution fixe représentant l'abonnement : 100€
- Tarif au m² : 0-50 : 1,50€
51-150 : 2€
> 150 : 1,50€

L'appel se fera au semestre.

Compte tenu des frais de raccordement supportés par les habitants de Sornay, le conseil municipal a décidé de ne pas appeler le 2nd semestre 2017, le cout sera supporté par la commune.

Ainsi la prochaine facturation portera sur la consommation du 1^{er} semestre 2017. Les bordereaux seront établis fin mars.

QUESTIONS DIVERSES

Bois : arbres au Branfert vont être vendus fin avril

Fin de séance : 23h15

SORNAY, le 27/03/2018

F. MARCHAL, Maire

